

Newsletter – Janvier 2025

Mes vœux pour 2025

Chers lecteurs,

L'année 2024, qui vient de s'achever, a été marquée par la résilience de l'économie ivoirienne, qui affiche des perspectives de croissance toujours très fortes en dépit de la conjoncture économique complexe et du contexte international dégradé. Dans ce contexte, notre pays, sous le leadership de SEM Alassane Ouattara, Président de la République, a poursuivi l'exécution du Plan National de Développement 2021-2025, qui vise à soutenir la transformation structurelle de l'économie ivoirienne tout en assurant une croissance inclusive et durable.

L'année 2024 a permis à la République de renforcer son leadership sur le continent africain. En janvier, notre pays a réouvert les marchés obligataires internationaux pour l'Afrique subsaharienne, après deux années d'absence d'émissions Eurobond dans la région, illustrant la confiance des investisseurs internationaux dans la solidité de notre économie et la rigueur de notre gestion financière. L'année 2024 a également été marquée par l'accueil de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), que la République a eu l'honneur d'organiser (et de remporter !). Cet événement a été l'opportunité de faire rayonner la chaleur de l'accueil des ivoiriens, le savoir-faire du pays et la qualité des infrastructures développées avec patience et engagement durant ces dernières années.

Sur le plan économique, notre pays a enregistré un taux de croissance robuste de 6,1 % en 2024, reflétant la solidité de notre économie et les fruits de sa diversification. Les découvertes récentes, notamment le gisement pétrolier de Calao et le gisement aurifère de Tanda, ouvrent de nouvelles perspectives de développement pour notre nation. Par ailleurs, notre engagement constant en faveur de la consolidation fiscale s'est traduit par une réduction significative du déficit budgétaire, qui s'établit à 4,0 % en 2024, contre 4,4 % l'année précédente. Ces avancées confirment la crédibilité de notre programme de réformes et renforcent notre résilience face aux chocs exogènes.

L'année qui débute marquera une nouvelle étape de notre développement, avec le lancement des travaux d'élaboration du Plan National de Développement 2026-2030. Ce plan stratégique s'appuiera sur les acquis du précédent, tout en intégrant des réformes innovantes et ambitieuses pour tracer une voie durable et inclusive pour notre pays.

Pour réaliser ces défis, atteindre nos objectifs communs et maintenir notre position de leadership dans la sous-région et sur le continent, nous comptons sur la mobilisation continue de nos partenaires, investisseurs comme institutions internationales.

En effet, vous êtes, tout un chacun, une pièce maîtresse pour soutenir le développement du pays et poursuivre la mise à l'échelle de l'économie ivoirienne. C'est donc avec une détermination intacte et des objectifs clairs que nous abordons l'année qui vient.

Au nom de la République de Côte d'Ivoire, je tiens à vous remercier pour votre soutien constant et vous souhaite une année riche en opportunités et en coopérations fructueuses.

Au nom de la République de Côte d'Ivoire, je tiens à vous remercier pour votre soutien constant et vous souhaite une année riche en opportunités et en coopérations fructueuses.

Adama Coulibaly, Ministre des Finances et du Budget de la Côte d'Ivoire



Bilan de l'année 2024

1. L'économie se montre résiliente grâce à sa diversification croissante

La Côte d'Ivoire devrait enregistrer une croissance économique de 6,1% en 2024, confirmant la solidité de ses fondamentaux macroéconomiques. Cette performance devrait se maintenir sur les prochaines années, avec une croissance moyenne de 6,8% sur la période 2025-2028.

Ces prévisions de croissance sont alimentées par la diversification grandissante de l'économie ivoirienne, l'année 2024 ayant été marquée par la découverte du gisement de pétrole offshore de Calao, et d'un gisement aurifère de classe mondiale à Tanda. Ces nouveaux gisements vont permettre de confirmer la montée en puissance de la Côte d'Ivoire en tant qu'exportateur à l'échelle régionale et internationale.

Le déficit budgétaire estimé à 4,0% du PIB en 2024, devrait poursuivre sa convergence vers le seuil de l'UEMOA de 3% d'ici fin 2025. La dette publique, projetée à 59,3% du PIB à fin 2024 par le FMI, demeure soutenable et en deçà de la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne et de la norme communautaire de 70%.

Dans ce contexte, le FMI a confirmé, à l'issue de sa dernière revue menée en décembre dernier, que le risque de surendettement du pays reste « modéré », attestant de la fiabilité des engagements pris par les autorités.

2. La Côte d'Ivoire a amélioré sa notation de crédit de BB/Ba2/BB-

En 2024, les agences S&P et Moody's ont réhaussé leur notation de la Côte d'Ivoire, respectivement, de BB- à BB avec une perspective stable, et de Ba3 à Ba2 avec une perspective stable.

Ces améliorations de notation positionnent la Côte d'Ivoire comme le troisième meilleur crédit d'Afrique subsaharienne, après le Botswana et Maurice, et au même niveau que des pays émergents comme le Brésil. Elles s'appuient sur la mise en œuvre continue de l'agenda de réformes économiques et institutionnelles, qui contribuent à la résilience et à la stabilité du pays. Elles se fondent également sur le soutien fort des bailleurs internationaux.

3. Le pays a renforcé son rôle de leader sur les marchés de capitaux en Afrique subsaharienne

La République de Côte d'Ivoire a réouvert les marchés obligataires internationaux pour le continent africain en janvier 2024, après une absence d'émission Eurobond en Afrique subsaharienne de deux ans. La Côte d'Ivoire a effectué une émission record pour un montant total de 2,6 milliards de dollars, à travers deux obligations de maturités respectives 9 ans et 13 ans. Le livre d'ordres de l'opération a atteint une taille record de plus de 8 milliards de dollars, représentant le niveau le plus important jamais enregistré jusqu'à aujourd'hui par un souverain d'Afrique de l'Ouest.

Les deux nouvelles obligations de la Côte d'Ivoire affichent des taux d'intérêt respectifs de 6,30% et 6,85% au terme de l'exécution, simultanément à l'émission obligataire, d'une opération de couverture de change Dollar-Euro portant sur la totalité du montant émis. L'exécution simultanée de ces deux opérations est une première pour un pays d'Afrique subsaharienne et capitalise sur l'historique de gestion proactive des risques de change et de taux de la République avec ses partenaires bancaires.

Par ailleurs, l'obligation à 9 ans bénéficie d'un label ESG **renforçant le positionnement de la Côte d'Ivoire sur le marché de la finance durable**. Cette émission ESG inaugurale s'appuie sur le Document-Cadre ESG publié par le pays en juillet 2021, et mis à jour en septembre 2023, ainsi que sur les partenariats d'assistance technique mis en place avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Global Center on Adaptation (GCA), visant à renforcer le dispositif national de sélection et reporting des projets ESG.

Dans le cadre de l'opération d'Eurobond, l'utilisation des fonds de l'opération a été très majoritairement affectée au rachat ainsi qu'au refinancement d'Eurobonds existants de la Côte d'Ivoire et de prêts bancaires internationaux.

La confiance accordée par les investisseurs à la Côte d'Ivoire dans un climat international marqué par une forte volatilité, témoigne des excellentes perspectives macroéconomiques du pays portées par une dynamique de croissance forte, durable et inclusive, dans un climat politique pacifié.

4. La Côte d'Ivoire a consolidé ses relations avec le Fonds monétaire international...

En mars 2024, le **Fonds monétaire international (FMI) et le Gouvernement ivoirien ont signé un accord au niveau des services au titre de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD)**, sur un programme de réformes pour lutter contre les changements climatiques, soutenu par un accord financier d'un montant de 975,6 millions de DTS (environ 1,3 Mds \$, soit 150% de la quote-part).

La FRD participera au financement des actions du Gouvernement en faveur de l'adaptation et de l'atténuation face au dérèglement climatique. Le programme contribuera à la réduction de l'exposition du secteur agricole, la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur des transports et à l'intégration du climat dans la gestion des finances publiques.

Au cours de l'année, le conseil d'administration du FMI a conclu avec succès ses revues, **approuvant ainsi le décaissement d'un total de 1 378,5 M \$**, et attestant de la fiabilité des engagements pris par les autorités.

5. ... Ainsi qu'avec la Banque mondiale

En avril, l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA), filiale de la Banque mondiale, a réhaussé sa notation de crédit interne de la République de Côte d'Ivoire, de B+ à BB-. Ce rehaussement rend désormais la Côte d'Ivoire éligible au produit de garantie phare de MIGA, de « Non-Honouring of Financial Obligations » (NHFO) en plus des produits d'assurance de risque politique (PRI) et de trade finance. Le recours à ce produit permettra à la Côte d'Ivoire de faire un pas supplémentaire dans la mobilisation d'instruments de type « blended finance », un élément clé de sa stratégie de financement.

En 2024, dans le cadre de sa stratégie de diversification, la Côte d'Ivoire a structuré la première transaction de « Debt-for-Development swap » soutenue par la Banque mondiale. Cette transaction faisant suite à la publication du Document-Cadre en juillet 2024 a permis **l'amélioration du profil de la dette publique de la Côte d'Ivoire par le refinancement de prêts commerciaux extérieurs coûteux** pour un montant nominal de c. 400 M€ (c. 262 Mds FCFA) via une facilité de prêt commercial partiellement garantie par la Banque mondiale.

Les économies effectuées dans le cadre de cette opération permettront des investissements dans l'éducation et serviront à construire plus de 30 écoles et bénéficieront à environ 30 000 élèves.

6. La Côte d'Ivoire a poursuivi sa stratégie de financement prudente, basée sur l'innovation et la diversification

En 2024, la République a poursuivi sa stratégie prudente de gestion de la dette, via notamment (i) la mise en place d'exercices de gestion de passifs, et (ii) une diversification des sources de financement et la priorisation des instruments avec rehaussement de crédit.

Cette stratégie proactive de gestion de la dette a été saluée par les observateurs de marché, ainsi, la Direction Générale des Financements (DGF) du Ministère des Finances de Côte d'Ivoire a été désignée « Sovereign Risk Manager of the Year » par le magazine financier international *Risk.net*. Cette distinction prestigieuse, attribuée annuellement, honore les meilleures pratiques en gestion de dette publique. La Côte d'Ivoire succède à des pays tels que la Grèce (2023), l'Ukraine (2022), le Sénégal (2019) et l'Arabie Saoudite (2017), renforçant ainsi son positionnement en matière de crédibilité financière sur la scène internationale.

Notre vision pour l'avenir

Le Budget de l'Etat pour l'année 2025, qui s'élève à 15 339,2 Mds FCFA (soit c. 23 Mds €), s'inscrit dans cette lignée, avec des investissements importants prévus dans les infrastructures ainsi que dans les secteurs productifs et sociaux, et une augmentation des revenus de la République tirés par les efforts du gouvernement et par les prix des matières premières.

Ainsi, le déficit budgétaire pour l'exercice 2025 devrait atteindre l'objectif communautaire de 3,0% du PIB, en amélioration par rapport à 2023 (4,0% du PIB) et la pression devrait atteindre 15,4% du PIB, se rapprochant de l'objectif communautaire de 20%. Cette amélioration repose notamment sur les efforts importants du Gouvernement ivoirien en matière de mobilisation des recettes fiscales : ces dernières sont projetées à c. 7 387 Mds FCFA (soit c. 11,1 Mds €), représentant 13,0%. En particulier, les efforts du gouvernement se porteront sur l'élargissement de l'assiette fiscale et des réformes sur les taxes foncières et sur les exportations d'or.

En matière de financement, la République s'appuiera sur sa stratégie prudente, articulée autour de trois priorités :

- Envisager une transaction sur le marché des Eurobonds en cas de conditions favorables, tout en envisageant la possibilité d'une approche proactive de gestion de passifs ;
- Souscrire prioritairement à des financements alternatifs sur le marché international, notamment les financements mixtes ;
- Accroître le recours au marché régional.

Cette stratégie de financement s'inscrit toujours dans le cadre d'une **gestion prudente et proactive de la dette publique afin de maintenir la soutenabilité de la dette.**

L'année 2025 marquera une étape cruciale pour la Côte d'Ivoire, avec la tenue de l'élection présidentielle en octobre. Forts des expériences des scrutins présidentiels de 2020 ainsi que des élections législatives et régionales de 2021 et 2023, nous demeurons confiants quant au bon déroulement de ce processus électoral, qui s'inscrit dans la continuité du renforcement institutionnel et de l'amélioration du cadre de gouvernance nationale opérés ces dernières années. Cette échéance politique constituera une opportunité de consolider la trajectoire de développement de la Côte d'Ivoire vers l'émergence et marquera le lancement de l'implémentation du prochain Plan National de Développement, destiné à orienter la stratégie des investissements économiques et sociaux du pays.

Pour en savoir plus...

N'hésitez pas à vous rendre sur le [site du Trésor](#) afin de consulter les Bulletins Statistiques trimestriels de la Dette Publique.

Pour toute question ou commentaire, nous vous invitons à utiliser l'adresse mail IR@tresor.gouv.ci. Nous nous ferons un plaisir de vous répondre.